



Rencontre Associations PMR

Visio-conférence
Jeudi 30 novembre 2023



Préambule

Animation

Coline Grégoire

Intervenants

Sarah Emmelin
Séverine Lardellier-Nesme
Rachel Loiseau
Michael Maisonnial

Garants nommés par la CNDP

Jacques Finetti

Durée de la réunion : 1 heure, 10h à 11h

Nombre de participants : 7 participants

Ouverture de la réunion

L'animatrice ouvre la rencontre en remerciant les participants pour leur présence. Elle présente les règles du jeu de la réunion, à savoir :

- Dialogue et écoute, en respectant les prises de paroles de chacun
- Recueil des questions et réactions
- Respect mutuel, en respectant les prises de position de tous

Elle présente ensuite le déroulé ainsi que les différents intervenants.

Propos introductifs

Séverine Lardellier-Nesme, chef de service participation citoyenne et relations riverains SYTRAL Mobilités

Séverine Lardellier-Nesme souhaite la bienvenue aux participants. Elle introduit la réunion en rappelant les objectifs de la rencontre : connaître la vision des associations sur le projet TEOL et son opportunité, comprendre les besoins de mobilités, notamment les besoins spécifiques liés à l'accessibilité. Elle indique que ce n'est pas la première fois qu'une rencontre comme celle-ci a lieu et que les demandes des associations PMR entendues lors de précédentes concertations ont été synthétisées

Jacques Finetti, garant nommée par la CNDP

Jacques Finetti remercie l'ensemble des personnes connectées à la réunion. Il rappelle que la concertation du Tramway Express de l'Ouest Lyonnais est placée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public et bénéficie de 3 garants, joignables par mail pendant toute la durée de la concertation. Leur rôle est de travailler en toute transparence, au service de la qualité de la concertation. Les 3 garants rédigeront un rapport à l'issue de la concertation. Il conclut sur l'importance de recueillir une pluralité de points de vue, et invite les participants à participer à l'ensemble des rencontres de la concertation.

Retour sur les attentes exprimées lors des précédentes concertations : attentes et besoins

Séverine Lardellier-Nesme rappelle que l'accessibilité du réseau a été évoquée à plusieurs reprises lors de précédentes concertations. SYTRAL Mobilités a ainsi pu faire un état des attentes et besoins exprimés par les associations. Elle présente une synthèse des principaux éléments recueillis (l'ensemble des éléments est présent dans la présentation en annexe). Elle indique par ailleurs que des expérimentations sont en cours dans certaines stations. Michael Maisonnial, chef de projet accessibilité de SYTRAL Mobilités, complète qu'une nouvelle expérimentation de guidage au sol est en cours sur le métro B.

TEOL : de quoi parle-t-on ?

Sarah Emmelin, chef de projet TEOL

Visionnage de la vidéo de présentation du projet.

Sarah Emmelin, présente le projet en expliquant que le cœur de la concertation préalable est de recueillir les avis et contributions sur l'opportunité du projet. Elle décrit le tracé du projet TEOL ainsi que les options soumises à la concertation. Elle présente également le calendrier du projet.

Rachel Loiseau, chargée de concertation et relations riverains

Rachel Loiseau explique le dispositif de concertation et donne le calendrier de la concertation préalable, en indiquant l'ensemble des rencontres et modalités de participation.

Temps d'échanges

L'animatrice donne la parole aux participants qui souhaitent s'exprimer, poser leur question et faire part de leurs avis sur le projet TEOL.

Opportunité du projet et des options de tracés

Un participant, représentant de l'association « Point de vue sur la ville », remercie SYTRAL Mobilités pour le travail réalisé sur les questions d'accessibilité. Il est intéressé par le projet TEOL et le trouve opportun pour désenclaver l'ouest Lyonnais. L'option par Libération lui paraît plus intéressante pour desservir une plus grande population et désengorger la circulation automobile.

Une participante, représentante du centre des Massues de la Croix Rouge, trouve que le projet est opportun. En effet, la desserte du Point du Jour serait un atout pour les 600 professionnels du centre. Elle indique qu'il faudra cependant bien travailler sur l'accessibilité de la station jusqu'au centre des Massues, notamment l'accessibilité piétonne.

Tracé et stations

Où sera située la station Point du Jour ? Quels seront les impacts pour les commerçants ?

La station sera située sur la place Bénédict Tessier. Les chargées de relations riverains réalisent actuellement un travail de porte-à-porte afin d'informer les commerçants situés autour de la place du projet et de la concertation. Ce travail pour prendre en compte leurs besoins se poursuivra tout au long de la concertation continue et également en phase chantier.

Où se situera le terminus du tramway à Alaï ?

La localisation du terminus diffère selon les deux options depuis Ménival. (Option A : Ménival <> Alaï, Option B : Ménival <> Libération <> Alaï)

Restructuration du réseau de transport actuel

Comment TEOL va-t-il s'insérer au réseau de transport existant, notamment avec T1 et T2 ?

La restructuration est aujourd'hui à l'étude. Plusieurs options sont étudiées et seront éclairées en fonction du choix du tracé : soit TEOL et T2 fusionnent en une seule ligne, soit T2 pourrait avoir son terminus à Jean Macé.

Coline Grégoire rappelle que nous sommes au début des échanges, au début de la concertation préalable et que ces éléments pourront être présentés et débattus lors de la concertation continue.

Que deviendront les lignes de bus actuelles ?

La restructuration du réseau de bus est en réflexion. Il y aura une réorganisation du réseau, qui se fera en concertation avec les usagers.

Accessibilité du réseau

Quel sera le Gabarit Limite d'Obstacle pour le projet TEOL ? Sera-t-il possible de mieux le marquer ou le contraster pour améliorer la sécurité ?

Cela sera étudié lors prochaines phases d'études. Actuellement les études techniques portent davantage sur la faisabilité des tracés.

Les stations enterrées de TEOL disposeront-elles de portiques ?

Pour les stations enterrées, l'objectif est de créer des stations se rapprochant des stations de métro. Ces dernières sont conçues avec des portiques. Pour TEOL, la question n'est pas encore tranchée.

La synthèse vocale des passages piétons près des tramways doit être améliorée. Actuellement le tramway est prioritaire sur les feux, et parfois la synthèse vocale ne se fait pas assez rapidement. Cela pose une question de sécurité pour les personnes malvoyantes.

Il serait nécessaire de revoir les conditions d'ouverture des portes du tramway, car selon les conducteurs, le temps d'ouverture n'est pas le même et pose des problèmes pour les personnes en situation de handicap.

Les revêtements de sol sont un élément essentiel qui permet aux personnes malvoyantes et non voyantes de se repérer. Il serait utile pour les futurs projets de tramways de s'inspirer du dispositif qui a été mis en place sur le T1 au niveau de la rue de Marseille.

Il est nécessaire d'améliorer les accès au métro, notamment au niveau des portiques, qui sont trop étroits pour certains fauteuils, et rendent de ce fait les entrées/sorties compliquées.

Synthèse des échanges et opportunité du projet

Les échanges ont permis de réitérer les attentes des associations sur les questions d'accessibilité sur l'ensemble du réseau de transport existant. La question de l'opportunité du projet a été également abordée. Plusieurs participants de la rencontre, originaires de l'ouest Lyonnais, ont affirmé que ce projet est opportun et nécessaire.

Conclusion

Jacques Finetti rappelle que la concertation préalable doit servir à débattre et discuter de l'opportunité du projet. Il invite les participants à participer aux prochaines rencontres de la concertation.

Séverine Lardellier-Nesme et Michael Maisonnial remercient les participants pour leur présence.